



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Algérie

Question écrite n° 51514

Texte de la question

M. Guy Teissier attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la nécessité d'accompagner la signature en 2005 du traité d'amitié entre la France et l'Algérie par une politique de réconciliation et de rapprochement entre les deux peuples. Cette ambition pourrait notamment passer par la création d'un office franco-algérien ouvert, côté français, aux représentants des communautés rapatriées et harkies. Ainsi se concrétiserait, dans le respect des intérêts culturels et moraux de chaque pays, la politique de réconciliation et de rapprochement que les deux peuples appellent de leurs vœux. Il souhaite connaître sa position sur cette proposition et savoir si la France peut apporter son appui à la création d'une telle structure.

Texte de la réponse

Le partenariat d'exception que nous construisons avec l'Algérie a pour premier objectif de répondre aux fortes attentes de nos deux peuples, qui sont nourries par une proximité historique, géographique, humaine, économique et culturelle sans équivalent. Au cœur de ce partenariat, il y a bien sûr le développement d'un véritable travail de mémoire. D'importants progrès ont déjà été réalisés en ce sens depuis la signature de la déclaration d'Alger signée le 2 mars 2003 par les deux chefs d'État lors de la visite d'État du Président de la République en Algérie. Les programmes de réhabilitation des sépultures civiles françaises en Algérie et de duplication des actes d'état civil des rapatriés sont aujourd'hui bien engagés. Des avancées sont constatées en matière de circulation des harkis même si des difficultés subsistent. Le ministère des affaires étrangères travaille sur ces questions en étroite liaison avec la mission interministérielle aux rapatriés. La relation assainie, confiante et privilégiée que nous construisons avec l'Algérie sera consacrée par le traité d'amitié que nous avons pour objectif de conclure en 2005. Ce texte devra notamment définir les mécanismes et les structures les mieux à même de faire vivre et évoluer notre partenariat. Cette réflexion sera menée dans le souci partagé de favoriser, dans la durée, le rapprochement souhaité par nos deux peuples.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51514

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 2004, page 9094

Réponse publiée le : 15 février 2005, page 1603